



DOSSIER de presse

Inauguration de la Réserve naturelle régionale **Les LANDES, PRAIRIES et ÉTANGS de PLOUNÉRIN**



19 MAI 2016



ESPACE
REMARQUABLE
DE BRETAGNE





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plounérin, le 19 mai 2016

Un 9^e site classé pour le 10^e anniversaire des Espaces remarquables de Bretagne

Les landes, prairies et étangs de Plounérin labellisés

Réserve naturelle régionale

Ce jeudi 19 mai, les “Landes, prairies et étangs de Plounérin” ont officiellement rejoint la famille des Espaces Remarquables de Bretagne-Réerves naturelles régionales. Un label, décerné pour la 9^e fois en 10 ans par la Région, qui apporte une dynamique nouvelle pour protéger et valoriser un patrimoine d’exception, et y sensibiliser le public, en lien avec les acteurs locaux.

*La réserve naturelle régionale « Les landes, prairies et étangs de Plounérin » a été inaugurée le jeudi 19 mai à l’étang du Moulin Neuf, en présence de **Thierry BURLOT**, Vice-président de la Région Bretagne en charge de l’environnement, **Padrig L’HEREEC**, Maire de Plounérin et Président du COPIL Natura 2000 de l’Étang du Moulin Neuf, **Jérémy ALLAIN**, Président de Viv’Armor Nature et représentant de Réserve Naturelle de France, **Joël LE JEUNE**, Président de Lannion-Trégor Communauté, **Véronique MÉHEUST**, Vice-présidente du département des Côtes d’Armor, en charge de l’environnement et de la mobilité.*

Avec **160 hectares** de landes, tourbières, étangs, bois tourbeux..., le site abrite quelque 24 espèces floristiques dont 6 jugées rares ou menacées, des loutres, chauves-souris, oiseaux nicheurs et hivernaux rares (butor étoilé, martin pêcheur...), amphibiens, 32 espèces de papillons et 33 de libellules... Cette **richesse écologique** est due à la **diversité des milieux** humides et pauvres en éléments nutritifs qui s’y entremêlent.

La qualité de ce patrimoine naturel est connue et reconnue depuis de nombreuses années : les landes, prairies et étangs de Plounérin abritent, pour partie, deux zones naturelles d’intérêt faunistique et floristique (**ZNIEFF**), ils sont inscrits à l’inventaire des tourbières de Bretagne, au réseau **Natura 2000** et figurent au schéma des sites remarquable du Conseil départemental.

Alors que depuis 1997, Lannion-Trégor Communauté aménage le site de l’étang pour le valoriser auprès du grand public, elle a souhaité prolonger la démarche pour obtenir sa labellisation en Réserve naturelle régionale.



Ainsi, **depuis 2011**, l’initiative a permis d’**associer habitants, chasseurs, agriculteurs, forestiers, écoliers, institutionnels et spécialistes du patrimoine**. Au terme d’études scientifiques, avis d’experts, réunions publiques d’information, comités de pilotage et rencontres individuelles avec les propriétaires terriens, Lannion Trégor Communauté a pu aboutir, en **mars 2016**, au classement du site, par la Région, en Espace remarquable de Bretagne (ERB).

Contacts presse

Lannion Trégor-Communauté - David Menanteau | Tél. : 02-96-38-35-21 | david.menanteau@lannion-tregor.com
Région Bretagne - Rose-Marie Louis | Tél. : 02 99 27 13 54 - 06 88 92 04 53 | presse@bretagne.bzh

La réserve naturelle régionale “*Les landes, prairies et étangs de Plounérin*” comprend, aujourd’hui, **11 parcelles** sur des terrains appartenant à des structures **publiques**¹ (58,6 ha) et **87 parcelles** appartenant à **37 propriétaires privés** (102,1 ha). Ensemble, ils sont parvenus à définir un **plan d’actions** qui sera mis en œuvre dans les deux ans qui viennent, sous le pilotage de Lannion Trégor Communauté, gestionnaire de la réserve.

Un 9^e site classé pour le 10^e anniversaire des ERB

Cette labellisation, la 9^e décernée en 10 ans² par la Région, est un **réel atout pour protéger et valoriser ces espaces**, espèces et patrimoine en y associant le plus grand nombre, via des actions de pédagogie et de sensibilisation. Actée pour une **durée de 10 ans**, elle sera accompagnée d’un soutien financier de la Région, déterminé une fois le plan d’actions adopté.



La loutre, espèce emblématique du site

Ce classement en réserve naturelle régionale est un véritable **outil d’aménagement durable du territoire** qui concilie **environnement, tourisme et patrimoine**. Il permettra aux landes, prairies et étangs de Plounérin :

- d’être **doté d’un règlement**, construit et validé par les 39 propriétaires (dont 2 publics) adhérant à la démarche, qui définit les usages adaptés et autorisés pour protéger les milieux naturels, tout en reconnaissant les activités existantes.

- d’**étendre les actions de gestion écologique** réalisées sur les habitats Natura 2000 de l’Étang du Moulin Neuf aux secteurs des Landes Droën et de Goarem Du (fauche, broyage...)

- de mettre place un plan de gestion pour l’ensemble du site pour une **bonne coordination des actions**.

- de **faire reconnaître le site** au niveau régional voire national et, par là même, participer à l’offre touristique durable de la collectivité...

- de mener des **actions de sensibilisation** sur la biodiversité et les paysages par des partenariats renforcés avec les Maisons Nature, des actions avec



Randonnées et actions de sensibilisation © P.Perennec

les établissements scolaires et spécialisés, des aménagements tels que des sentiers d’interprétation, lieu d’accueil du public...

Un programme d’animations autour de la labellisation

Afin de faire découvrir ou redécouvrir la réserve au plus grand nombre, un programme d’animations a été lancé fin avril. Trois expositions proposent de suivre l’évolution du site à travers les époques : de 1910 à 1940, avec le vélophoto de Madame Yvonne, de 1940 à 1960, avec les peintures de Lucien Pouëdras et aujourd’hui, avec les clichés du club photos Déclic Armor. A découvrir jusqu’à la fin juillet.

Sont également proposées des journées découverte de la faune, des randonnées... pour tous les publics. (Programme détaillé en fin de dossier et sur le site de www.lannion-tregor.com).

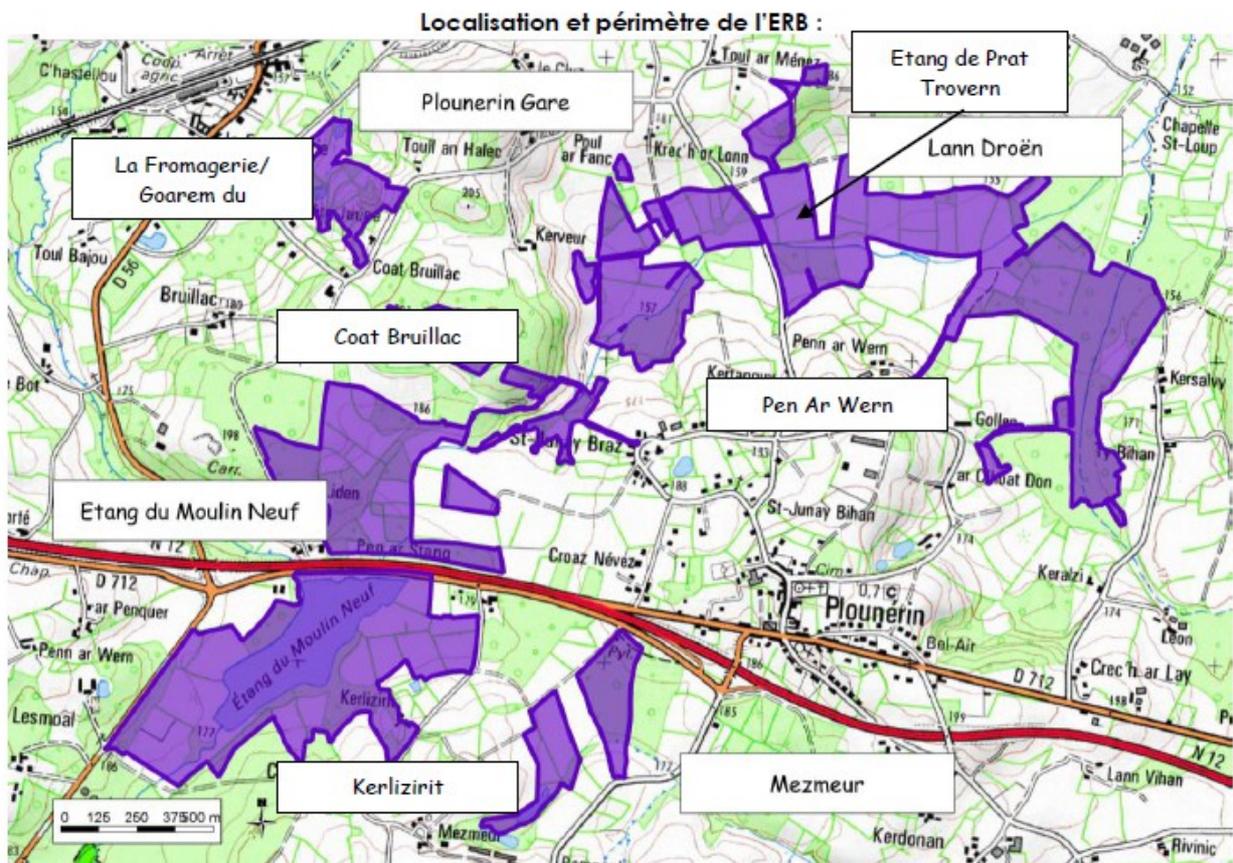
1 Lannion Trégor Communauté et la commune de Plounérin.

2 Sillon de Talbert à Pleubian (22), Marais de Sougeal (35), Étang du pont de Fer à Camoël (56) et Asserac (44), Étangs du Petit et Grand Loc’h à Guidel (56), Landes et marais de Glomel (22), Landes humides et tourbières du Cragou et du Vergam (29), Sites d’intérêt géologique de la presqu’île de Crozon (29) et Landes de Monteneuf.

⇒ PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES LANDES, PRAIRES ET ÉTANGS DE PLOUNÉRIN ⇐

Les Landes, prairies et étangs de Plounérin se situent à la limite ouest des Côtes-d'Armor, sur la commune de Plounérin, au cœur du Trégor historique. Ils constituent un vaste espace de plus de 160 hectares incluant, notamment, l'étang du Moulin Neuf, les Lann Droën (aussi appelées landes de Saint-Junay) et les landes de Goarem Du.

Ils couvrent les milieux naturels entourant le bourg, depuis le nord jusqu'au sud-ouest et font partie des bassins versants du Yar et du Léguer. Territoire rural, cet espace fait figure de zone de transition géographique, entre le littoral et les contreforts des Monts d'Arrée.



≡ POURQUOI CRÉER UN ESPACE REMARQUABLE DE BRETAGNE À PLOUNÉRIN ? ≡

De la gestion d'un espace naturel public...

En 1997, Lannion-Trégor Communauté (ex Communauté de Commune de Beg Ar C'hra) est devenue propriétaire de l'étang du Moulin Neuf, site naturel remarquable inscrit au réseau Natura 2000. Sa volonté était alors d'assurer une gestion adaptée sur les habitats naturels sensibles, d'ouvrir le site à tous les publics, locaux ou de passage, et de mettre en œuvre des actions de sensibilisation à l'environnement.



Une vocation affirmée d'accueil du public

Un sentier de découverte, signalé et décrypté par de petits panneaux le long du parcours et aux deux entrées, a ainsi été mis en place et conçu afin de :

- permettre son emprunt à tous les moments de l'année grâce à la mise en place de caillebotis et de pas japonais dans les zones humides,
- éviter le dérangement de la faune par une portion amont, éloignée de l'étang, et la mise en place d'un observatoire de l'avifaune en bord d'étang ; la loutre est également régulièrement observée sur le site,
- être facilement accessible avec la création de deux parkings,
- présenter un attrait paysager certain par un parcours alternant milieux ouverts et milieux fermés, milieux proches et éloignés de l'étang.

Des animations nature y sont réalisées tout l'été, notamment par les maisons naturelles départementales (Centre Régional d'Initiation à La Rivière et Centre Forêt Bocage). Par ailleurs, aménagé sur sa partie Nord, l'étang constitue un lieu de pêche de 2^e catégorie très prisé avec ses brochets, carpes et autres gardons.

Une gestion conservatoire

Parallèlement, après avoir approfondi sa connaissance du site, Lannion Trégor Communauté a mis en place une gestion par éco-pâturage, dans le cadre, notamment, d'un Contrat Nature avec la Région Bretagne et d'un partenariat avec le service Espace Naturel Sensible du Conseil départemental des Côtes d'Armor.

Elle se traduit par un pâturage équin sur les 15 hectares d'enclos ou par la réalisation de travaux de gestion écologique, notamment via des contrats Natura 2000.

Quatre juments camarguaises ont été introduites, en 2002, par le Conseil départemental des Côtes d'Armor, sur une surface de 15 hectares découpée en onze enclos de pâturage. L'objectif est de contrôler l'évolution de la végétation vers des formations dominées par des espèces très dynamiques comme la Molinie et de freiner l'envahissement par les arbustes et les arbres.



Quatre Traits Bretons sont venus rejoindre les juments pour compléter le pâturage. Un éleveur local a été impliqué dans la gestion du site et des interventions régulières sont également menées par un agriculteur voisin (fauches complémentaires sur certains enclos de pâturage).

... à un projet de développement collaboratif

Le projet de création d'un ERB s'inscrit dans le prolongement de l'action de Lannion Trégor Communauté, propriétaire et gestionnaire de cet espace naturel, pour en faire un véritable projet de territoire et ce, sur un secteur plus étendu.

Gestionnaire de sites naturels, maître d'ouvrage pour des programmes de reconquête de la qualité de l'eau, pour la préservation des zones humides..., Lannion Trégor Communauté mène de nombreuses actions en faveur des espaces naturels. Elle est convaincue que le développement de son territoire rural passera, notamment, par la valorisation de sa richesse écologique et de son patrimoine.

Elle a ainsi mené, en partenariat avec des associations locales et structures professionnelles voisines, des actions d'éveil et de sensibilisation aux milieux naturels.

La labellisation ERB fait partie intégrante de la dynamique du territoire et sa mise en place participera au maintien de la qualité du cadre de vie et au développement d'un tourisme vert avec les retombées économiques que cela génère. L'appartenance au réseau des réserves naturelles régionales lui apportera une notoriété supplémentaire et offrira au secteur de Plounérin une forte visibilité de son engagement en matière environnementale.



Lannion Trégor Communauté : gestionnaire de la Réserve naturelle régionale

Dans le prolongement des initiatives déjà lancées, la Région Bretagne a confié à Lannion Trégor Communauté le soin d'associer de manière volontaire les acteurs locaux en vue de la création d'un Espace Remarquable de Bretagne sur Plounérin.

Ce travail initié en 2011 a ainsi permis de rassembler agriculteurs, chasseurs, propriétaires, forestiers et collectivités pour travailler ensemble sur un projet collectif et concret en faveur de la préservation de l'environnement.

Conduite par un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des acteurs associatifs, institutionnels et spécialistes, cette démarche a abouti à l'accord de 39 propriétaires, deux publics et 37 privés, sur une surface de 160 hectares.

Chaque propriétaire a signifié son engagement dans la démarche en apportant son accord volontaire au classement de ses parcelles ; chacun pourra donc s'investir concrètement pour la préservation de ce patrimoine naturel d'exception. Le travail a notamment été suivi et rendu possible grâce au dynamisme de la société de chasse communale de Plounérin et aux services de la Fédération de Chasseurs des Côtes d'Armor.

≧ RICHESSE ÉCOLOGIQUE DU SITE DES LANDES ET TOURBIÈRES DE PLOUNÉRIN ≦



La richesse écologique des Landes et tourbières de Plounérin réside dans la diversité des milieux humides et pauvres en éléments nutritifs qui la composent : landes, tourbières, bois tourbeux, végétation de bord d'étang, étangs...

Paradoxalement, c'est la pauvreté des sols qui est à l'origine de la richesse de ces milieux. Les espèces animales et végétales ont dû trouver des moyens d'adaptation à ces contraintes : carnivorisme, symbiose avec des champignons et bactéries, dégagement de toxines pour éliminer les concurrents...

Certains habitats -milieux de vie pour la faune et la flore-, plus particulièrement les prairies humides oligotrophes fauchées ou les landes tourbeuses, constituent des **milieux rares** aujourd'hui dans le paysage breton. Les landes humides riches en lichens, certaines mégaphorbiaies oligotrophes ou les marges paratourbeuses de l'étang du Moulin neuf sont encore d'autres exemples de la grande richesse patrimoniale du site.

Dix habitats d'intérêt patrimonial reconnu au niveau régional ou européen ont été recensés. Ils représentent près de 40 hectares sur la réserve.

La flore

Le Conservatoire National Botanique de Brest (CBNB) **recense 324 taxons** présents sur le secteur de l'Espace Remarquable de Bretagne.

24 espèces patrimoniales sont connues à ce jour

Ces espèces sont en grande partie associées aux milieux humides oligotrophes (*Drosera intermedia*, *Galium debile*, *Luronium natans*, *Narthecium ossifragum*, *Menyanthes trifoliata*...). **Six espèces retiennent plus particulièrement l'attention en termes de rareté et de menace** qui pèsent sur elles : *Deschampsia setacea*, *Dryopteris aemula*, *Festuca pratensis* subsp. *pratensis*, *Galium uliginosum*, *Juncus squarrosus*, *Pedicularis palustris* subsp. *palustris*, *Pilularia globulifera*.



La faune

Pour les mammifères, la **loutre** est l'espèce emblématique du site et les petits et les grands rhinolophes (**chauve-souris**) y hivernent également.

Des **oiseaux nicheurs et hivernants rares** résident sur ou aux abords des étangs : butor étoilé, phragmite des joncs, martin pêcheur, busard des roseaux, faucon hobereau...

Côté **amphibiens**, les tritons alpestres, marbrés, palmés ou la Rainette arboricole y retrouvent les conditions adéquates à l'ensemble de leur cycle de vie. Et aussi **32 espèces de papillons** de jour, **33 de libellules**, 14 de coccinelles... participent à la valeur patrimoniale de ce site d'exception.

≡ UNE RÉSERVE NATURELLE : UN LIEU DE VIE AVEC LES HOMMES ! ≡

En Bretagne, nos espaces dits “naturels” (plans d’eau, prairies, boisements...) sont bien souvent l’héritage d’actions conjointes de l’homme et la nature. Si cela n’affecte en rien leur qualité, il rappelle que leur préservation dépend du maintien d’une activité, d’un équilibre entre usage et conservation. Par exemple, sans le défrichement des surfaces boisées au moyen âge, puis la réalisation de fauches d’entretien et de restauration régulières, les landes auraient disparu depuis longtemps.

Le patrimoine naturel de la réserve naturelle de Plounérin est bien dans cette configuration : l’étang a été créé comme réserve d’eau pour un moulin, les landes et les prairies sont entretenues par des activités de pâturage, les boisements font l’objet de travaux réguliers de nettoiyages et d’éclaircies...

Les usages sont ici pratiqués de manières légères et respectueuses du milieu : il est nécessaire de les maintenir pour assurer la conservation de la richesse du site.

L’écriture du plan de gestion de la réserve naturelle régionale, véritable feuille de routes des actions à mener, permettra donc de définir, avec les acteurs présents, l’ensemble des opérations techniques souhaitables :

- La fédération des chasseurs des Côtes d’Armor et l’association de chasse communale de Plounérin font partie des acteurs dynamiques et des propriétaires importants de la réserve. Les actions de chasse seront précisées ensemble.
- Les pratiques agricoles seront probablement soutenues par des contrats agro-environnementaux, afin de maintenir un pâturage extensif sur les prairies humides.
- l’association communale de randonnée et de valorisation du patrimoine « Beaj Vad » sera associée à l’aménagement du site pour tous les publics...



≡ LES ESPACES REMARQUABLES DE BRETAGNE ≡

UN RÉSEAU REPRÉSENTATIF DE LA MOSAÏQUE DE MILIEUX RENCONTRÉS EN BRETAGNE

Si la Région Bretagne travaille aujourd'hui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue, son engagement pour la préservation et la valorisation des espaces naturels n'est pas nouveau. Dès 2002, la collectivité s'est emparée de la loi de démocratie de proximité qui autorise les Régions à créer leurs propres réserves naturelles.



ESPACE
REMARQUABLE
DE BRETAGNE



A travers l'appellation "*Espace remarquable de Bretagne-réserve naturelle régionale*", elle s'est ainsi engagée à protéger, valoriser et ouvrir à un large public des sites présentant un intérêt écologique majeur (faune, flore, géologie...). Il en existe désormais 9¹ qui constituent un réseau de réserves naturelles régionales représentatif de la mosaïque des milieux rencontrés en Bretagne.

Ces réservoirs de biodiversité ont une **triple vocation** : **protection** des espaces et espèces, **valorisation** de ce patrimoine, **pédagogie de l'environnement** afin de sensibiliser et d'informer un large public.

Si la Bretagne a été l'une des premières Régions françaises à créer ses réserves naturelles, c'est en raison de la richesse de son patrimoine naturel mais aussi de l'intérêt porté par la collectivité à la préservation de sa biodiversité. La dynamique des *Espaces remarquables de Bretagne* (ERB) s'est mise en place en lien avec l'ensemble des acteurs concernés : État, Départements, Conservatoire du littoral, collectivités territoriales, associations...

Des réserves naturelles qui contribuent au développement local

Au-delà d'une mission essentielle de protection de la nature, les réserves naturelles régionales doivent contribuer au développement des territoires où elles sont implantées, associer les acteurs locaux et les inciter à prendre en main leur environnement. La réserve naturelle concilie préservation du patrimoine, maintien des activités humaines et accueil du public (scolaires, riverains, touristes).

Un classement valable 10 ans, en accord avec toutes les parties

Outil réglementaire, le classement en réserve naturelle régionale répond à différents critères. Depuis 2013, il est **valable 10 ans** (6 ans auparavant) et reconductible tacitement. Le projet peut porter sur une propriété privée ou publique mais doit recueillir l'adhésion de toutes les parties en présence : propriétaires, collectivités, associations, acteurs économiques, scientifiques et usagers.

Chaque Espace remarquable doit présenter des enjeux écologiques forts et reconnus (inventaire ZNIEFF, Natura 2000, réservoirs de biodiversité régionaux...), une superficie qui permette une gestion durable des espèces, une complémentarité avec les outils de protection existants, une appropriation locale du projet d'ERB et un volet pédagogique.

375 000 € pour les ERB en 2015

Avec la volonté de préserver, valoriser et mieux faire connaître ces espaces, la Région leur consacrait, chaque année, plus de 200 000 €. En 2013, elle a revu son cahier des charges afin que ces réservoirs de biodiversité soient parfaitement intégrés à son Schéma régional de cohérence écologique (SRCE), document définissant la ligne stratégique de mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Aussi, avec ces nouveaux critères, le soutien du Conseil régional aux ERB a atteint 375 000 € en 2015, avec des aides variant de 35 000 à 50 000 € par réserve.

¹ Sillon de Talbert à Pleubian (22), Marais de Sougeal (35), Etang du pont de Fer à Camoël (56) et Asserac (44), Etangs du Petit et Grand Loc'h à Guidel (56), Marais, tourbières et landes de Lan Bern et Magoar-Penvern à Glomel (22), Landes humides et tourbières du



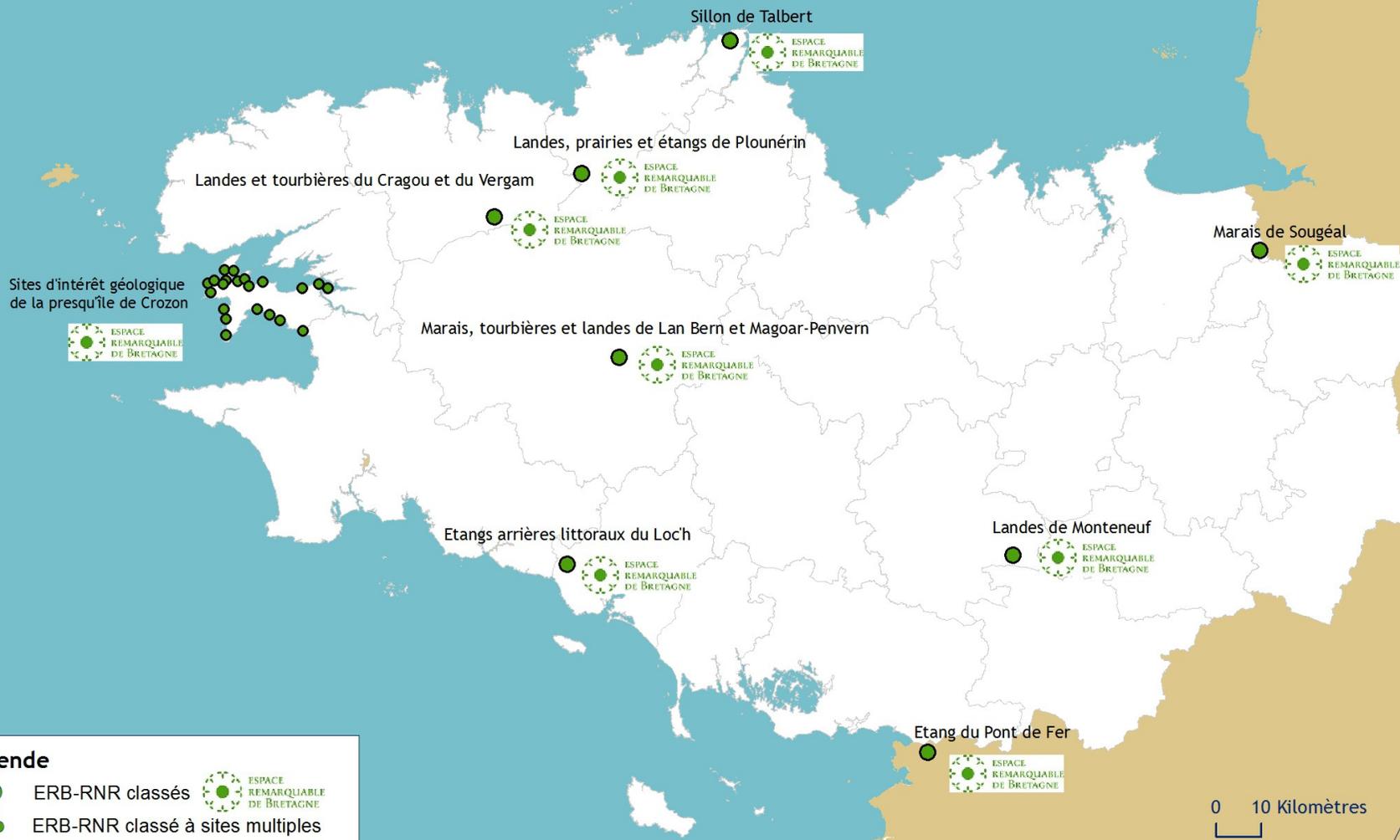
"Espaces Remarquables de Bretagne"

Réerves naturelles régionales

Situation au 1er avril 2016



territoire • économie • formation • lycées • transport • environnement • tourisme • culture & sport • solidarité • europe



≧ UN PROGRAMME D'INAUGURATION POUR DÉCOUVRIR LA RÉSERVE ≦

Afin de faire découvrir la réserve naturelle au plus grand nombre, différentes actions sont proposées jusqu'à la fin de l'été 2016.

Du 29 avril au 30 juillet : EXPOSITIONS : PAYSAGES AGRICOLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A travers trois regards, des expositions sont proposées le long des chemins de randonnée qui parcourent la réserve, afin de découvrir l'évolution des paysages agricoles au cours du siècle dernier.

1- 1910-1940 - Le Vélophoto de Mme Yvonne

Photographe ambulante, formée à Paris auprès des frères Lumière, Yvonne Kerdudo a sillonné son Trégor natal, à vélo pendant 40 ans. En ce début de siècle, elle est allée photographier mariages, communions, soldats, fêtes et battages.

L'exposition, réalisée grâce au travail de bénévoles de la compagnie Papier Théâtre, est une sélection de clichés représentatif de la vie rurale : des paysages, des visages, des attitudes qui traduisent une époque, tout en nous transportant dans l'universalité des moments de vie.

2- 1940-1960 - Peintures de Lucien Pouëdras

Depuis plus de 30 ans, Lucien Pouëdras a construit une œuvre picturale sans équivalent sur la société traditionnelle bretonne. Il a peint plus de 300 tableaux. Tous rendent compte dans les moindres détails de ce que fut la vie dans les villages, le bocage et les landes avant les grands bouleversements des années 1960. Dans le cadre de l'illustration du livre "La mémoire des landes de Bretagne" écrit par François de Beaulieu (Skol Vreizh 2014), il a voulu approfondir son travail sur les landes.

Cette exposition a été développée avec le Réseau *Au Fil de de l'Eau* du Pays de Guingamp, qui propose de découvrir l'œuvre de Lucien Pouëdras, toute l'année, sur différentes communes du territoire du pays : Paimpol, St-Laurent de Bégard, Guingamp... *Détails sur www.paysdeguingamp.com*

3- Aujourd'hui... Déclic Armor

Le Club Photo "Déclic'Armor" se compose d'une vingtaine de photographes amateurs de la région de Lannion. Il porte son regard sur les paysages de la réserve. (*Fléchage depuis le bourg de Plounérin*).

Et d'autres animations ponctuelles sont proposées pour toute la famille :

29 avril - 20h30 – Animation « Fréquence Grenouille » (Rendez-vous au parking du bourg)

Venez découvrir le peuple des mares et zones humides : les dragons des fontaines vous attendent !
Animation réalisée par les étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature de Suscinio (Morlaix)

19 mai - 10h30 – Inauguration de la réserve (Rdz-vous parking de Kerlizirit - Étang du Moulin Neuf)

Inauguration, découverte du verger planté par les enfants de l'école de Plounérin et visite du site.

29 mai – Festi'rando

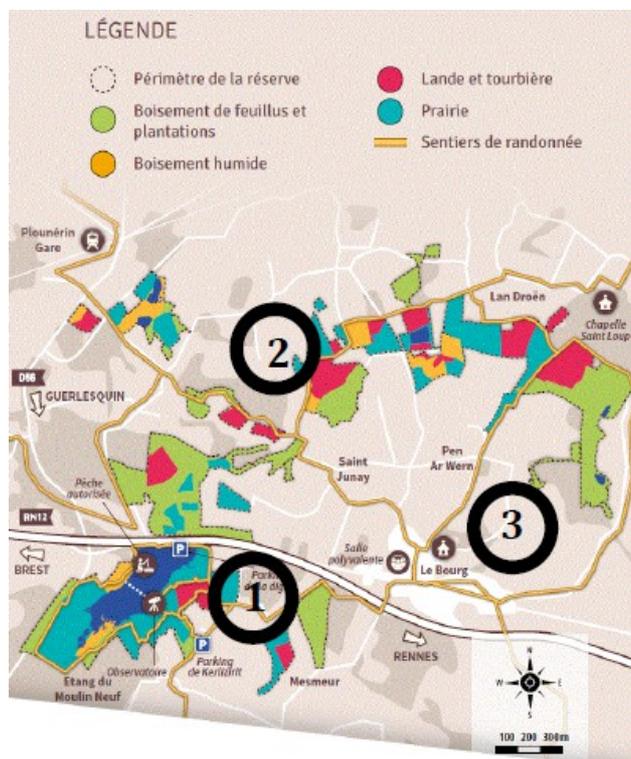
Randonnées à pied et en vélo électrique sur la commune, exposition et stand "une réserve à Plounérin : parlons-en !" en salle des fêtes, Exposition photographique Samuel Jouon "Rencontres animales".

Deux sorties sont également proposées

10h : "Étang, libellules et belles couleurs", animation réalisé par le Centre Régional d'Initiation à la Rivière,
15h : "Jouets buissonniers", animation réalisée par le Centre Forêt bocage.

Tous les mercredi après-midi de l'été

Animation nature - Programme complet <http://etang-moulin-neuf.n2000.fr/>



≧ PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ACTIONS DE LA RÉSERVE RÉGIONALE NATURELLE ≦

Objectifs à long terme	Objectifs du Plan de gestion	Exemples d'opérations
<p>Maintenir et restaurer une diversité d'habitats remarquables permettant l'expression d'une flore et d'une faune patrimoniales</p>	Restaurer des habitats de landes humides et de tourbières	Absence d'intervention au sein de vieilles landes humides à faible dynamique de colonisation par les ligneux, Ouvrir par broyage des petits layons dans les landes humides colonisées, Retirer des ligneux au sein des tourbières et réaliser des placettes d'étrépage, Suivis phytosociologiques de placettes, Recherche de <i>Drosera rotundifolia</i> .
	Accompagner la gestion extensive des prairies humides oligotrophes	Restaurer la prairie à Jonc du Moulin neuf, Caractériser et suivre la structure phytosociologique des prairies.
	Renforcer la mosaïque d'habitats humides et la présence de l'eau libre et des habitats de berges	Création de gouilles favorables aux amphibiens et aux insectes, Adapter les pratiques de gestion des berges de l'étang, Suivi des odonates <i>Sympetrum danae</i> , <i>Brachytron pratense</i> et <i>Ishmura pumillio</i> et de la coccinelle <i>Anisosticta novemdecimpunctata</i> , Favoriser une diversité d'habitats pour l'avifaune nicheuse et la zone de quiétude de l'Étang du Moulin Neuf comme halte migratoire.
	Mettre en place ou continuer la gestion conservatoire des boisements et du bocage en cohérence, localement, avec une logique productive de long terme	Continuer la mise en œuvre du plan de gestion du bocage sur l'Étang du Moulin neuf, Mettre en place des Plans de gestion du bocage sur les exploitations agricoles, Accompagner les propriétaires forestiers dans l'exploitation des plantations peu productives et restaurer des habitats naturels autochtones, Mise en œuvre du programme élaboré par l'ONF sur l'Étang du Moulin neuf.
	Favoriser l'accueil des chiroptères	Inventorier les arbres gîtes des espèces forestières, Signaler les arbres gîtes et aménager les bâtis.
	Favoriser l'accueil des amphibiens et le maintien de la population de Rainette verte	Préservation de bosquets et ronciers en limite du plan d'eau de Lann Droën, Mise en place d'un suivi standardisé de la batrachofaune sur les plans d'eau.
	Favoriser l'accueil et le maintien de la population de Damier de la Succise	Restauration des mégaphorbiaies oligotrophes de Lann Droën, Pâturage tardif de l'enclos 10 de l'étang et débroussaillage sélectif biennal, Recherche et suivi de nids de chenilles de Damier de la Succise.
	Favoriser la nidification de l'avifaune landicole patrimoniale potentielle	Maintien de landes basses avec présence d'arbres pour l'Engoulvent d'Europe et la Fauvette pitchou, Recherche de l'Engoulvent d'Europe et de la Fauvette pitchou.
	Restauration d'habitats ouverts suite à l'exploitation des plantations non-productives	Exploitation de la parcelle communale de Lann Droën et de parcelles privées plantées en peupliers en lien avec la filière Bois-Energie.
Lutter contre les espèces allochtones invasives	Assurer une veille des espèces végétales et animales allochtones invasives, Réguler si nécessaire les populations de Ragondin et de Vison d'Amérique	
<p>Soutenir les usages locaux permettant la gestion des milieux naturels et l'expression de la biodiversité</p>	Soutenir les exploitants impliqués dans la gestion du site	Proposer une MAEC pour la gestion des prairies humides de Lann Droën et de Mezmeur Prolonger le partenariat avec l'éleveur de chevaux local sur l'Étang du Moulin Neuf Proposer des pompes de prairies afin de faciliter le pâturage et respecter les cours d'eau
	Favoriser une gestion sylvicole concertée et planifiée à l'échelle du site	Réunir avec le CRPF les propriétaires forestiers et travailler à un type de Plan simple de gestion

Inscrire et/ou renforcer le site en tant que réservoir biologique dans la trame verte et bleue locale et la qualité des paysages	Identifier les corridors internes au site et les éventuels problèmes de connexion	Suivi des impacts routiers sur les mammifères et les amphibiens, Étude de l'utilisation des sites par les chiroptères, en particulier le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, la Barbastelle et l'Oreillard roux, Aménagement de la buse située sous la route principale traversant le secteur de Lann Droën.
	Faciliter les échanges internes	Aménagement du moine de l'étang du Moulin Neuf pour son franchissement par l'Anguille, Favoriser la mise en place de « jachères faune sauvage » et des espèces végétales messicoles et/ou mellifères.
	Valoriser la qualité paysagère	Étudier les évolutions du paysage et les valoriser auprès du public, Renforcer la qualité paysagère.
Améliorer la connaissance naturaliste du site	Affiner ou actualiser la connaissance par la réalisation d'inventaires	Réaliser une cartographie des habitats naturels fine et actualisée et un inventaire botanique avec pointage des espèces d'intérêt patrimonial, Préciser le statut de nidification de l'avifaune patrimoniale et recherches ciblées des espèces potentielles (dont rapaces nocturnes...).
	Réaliser des inventaires complémentaires	Réalisation d'un inventaire des orthoptères (Stethophyma grossum, Omocestus viridulum et Chorthippus montanus), des coléoptères aquatiques, des arachnides, des syrphes.
Développer le potentiel du site en termes d'outil d'accueil et de sensibilisation des publics à la valeur du patrimoine naturel local et régional	Développer les actions de sensibilisation à destination de tous les publics	Réaliser le « Plan d'interprétation » de la réserve et d'un plan de circulation/fréquentation de la réserve, Mise en place d'animations par les Maisons Nature pour le grand public et les scolaires.
	Aménager le secteur de Kerlizirit pour l'accueil et la découverte du site et des milieux naturels (expositions temporaires, informations...)	Mettre en sécurité et restaurer les bâtiments (longère et grange), Mise en place d'un verger conservatoire, d'aménagements légers d'accueil de la microfaune, Valorisation des démarches en faveur de la biodiversité au travers des labels « Refuges » du GMB, de Vivarmor Nature et du GRETTA.
	Permettre la découverte du site de Lann Droën	Réflexion sur compatibilité de la pratique de la chasse et de l'ouverture au public, Aménagement d'un point de vue et d'un accès depuis le chemin situé en limite nord du site de Lann Droën et de Prat Trovern, Aménagement d'une boucle de randonnée.
Assurer le développement de l'ERB, son inscription locale et son intégration dans le réseau régional	Faire connaître et valoriser les actions menées sur l'ERB	Création et diffusion d'une plaquette de présentation de l'ERB, Mise en place une signalétique d'accueil, Rédaction d'articles dans la presse locale
	Faire adhérer et participer les propriétaires de la réserve	Développer des outils de communication et de sensibilisation, à destination des propriétaires ayant adhéré à la démarche (lettre d'informations, visite thématique, chantier nature,...)
	Préparer l'extension du périmètre de l'ERB lors du renouvellement	Valoriser les réalisations du premier Plan de gestion, Suivre les échanges parcellaires et proposer l'achat de parcelles non productives et à enjeu du point de vue écologique et fonctionnel, Rencontrer les propriétaires et exploitants riverains
	Assurer la mise en application du Règlement de réserve	Représentation du gestionnaire de l'ERB à l'assemblée de la Société de chasse, Installation de panneaux réglementaires, Obtention de l'assermentation de l'agent en charge de l'animation et du suivi de l'ERB.

CONTACTS SERVICE PRESSE

Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)

